



DEPLACEMENT A PARIS

Comme depuis de nombreuses années, le Commando Ultra' 84 boycottera le déplacement à Paris le 22 octobre pour le compte de la 10ème journée.

En effet les conditions de déplacement restant inchangées (place en parage à 60€, limitation à 500 places soit 80 pour les Ultras Marseille, interdiction de tous supporters marseillais hors déplacement officiel.....), nous resterons fidèles à notre position et ce n'est pas l'aide proposée par l'OM, en payant la moitié de la place de stade, qui nous fera changer d'avis.

Il en sera ainsi tant que des conditions d'accueil normales (2 000 places aux supporters marseillais, comme par le passé) et populaires ne nous seront pas proposées.

C'est à regret que nous resterons à Marseille mais sans pour autant abandonner notre Olympique.

Nous appelons ainsi tous nos fidèles à venir soutenir notre équipe au Local.

Pour que l'histoire continue.....Liberté pour les Ultras !

Allez l'OM !

Ultras Marseille